

ENTRE LINGUISTIQUE ET GRAMMAIRE SCOLAIRE: À LA RECHERCHE DES PARTIES DU DISCOURS

Jan GOES

1 Introduction: la question des unités

D'après Maurice Pergnier, on cherche «l'unité linguistique» depuis Saussure au moins. Ce dernier écrit: «La langue a le caractère d'un système basé complètement sur l'opposition de ses unités concrètes. On ne peut ni se dispenser de les connaître, ni faire un pas sans recourir à elles.» [CLG, 149, cité par Pergnier, 15, p. 12]. La recherche et la définition des unités de la langue ont fait des progrès considérables au cours du XXe siècle, en effet, «aucune théorie linguistique cohérente, aucune pratique descriptive rigoureuse ne se seraient développées sans l'élaboration d'hypothèses opératoires dans ce domaine. [id.]

Ce qui est dit ici est évidemment correct mais, revenons un petit pas en arrière, disons, 2000 ans ? A cette époque, déjà on « cherchait » à décrire la langue, et à découvrir de quelles unités elle se composait. Citons Platon:

L'étranger: Le verbe, disons-nous, je crois, est le moyen de signification qui s'applique aux actions.

Thééthète: Oui.

L'étranger: Quant au signe vocal qui est appliqué aux sujets mêmes accomplissant lesdites actions, c'est le nom.

Thééthète: Oui, ma parole. Or, avec des noms tout seuls, énoncés en une file continue, jamais on ne fait un discours, non plus d'autre part, qu'avec des verbes énoncés à part de tout nom. [16, p. 327]

Ce texte approfondit une distinction déjà entrevue dans le *Cratyle*: le *logos* (phrase) se forme à partir d'un *onoma* (nom) et d'un *rhéma* (verbe). Cette opposition (que l'on pourrait appeler « verbo-nominale ») se retrouve jusque dans les discussions modernes en matière de linguistique. **C'est ce discours qui donne le coup d'envoi de l'exploration systématique des parties du discours.**

Aristote, disciple de Platon, va continuer sur la

lancée du premier: il précise la notion de verbe: «Le verbe est ce qui ajoute à sa propre signification celle du *temps*» [1, p. 81]. Il parle pour la première fois d'autre chose encore: la **qualité**. Les qualités (*est en bonne santé, est blanc*) se trouvent rangées dans la catégorie *rhéma* (verbe). *L'adjectif est-il un verbe ?* On pourrait le prouver en considérant, pour ce qui concerne le français, par exemple, que la pronominalisation peut être la même: *Je suis apte à conduire. J'y suis apte. Tout comme: J'aspire à réussir. J'y aspire...*

Aristote range également les qualités dans la catégorie *épithète*, «élément surajouté»: *Le lait blanc, les lois reines des cités*. Nous, lecteurs modernes, reconnaissons des adjectifs et des substantifs dans ces exemples. Alors, *l'adjectif et le substantif font-ils partie de la même catégorie ?* On pourrait le prouver... Les adjectifs et les substantifs ont les mêmes caractéristiques morphologiques par exemple. On comprend facilement que la recherche des parties du discours sera un parcours semé d'embûches.

On distinguera en tout cas pendant des siècles le *nom adjectif* et le *nom substantif*, même si on reconnaît que des phénomènes tels que la gradation ne s'appliquent «pas à tous les noms».

L'ouvrage d'Aristote (*Les catégories*) n'est pas une grammaire à proprement parler, c'est plutôt une exploration de notre façon de connaître le monde qui passe par la langue grecque. C'est pourquoi Benveniste [5] soutient que les catégories aristotéliennes sont en fait des catégories de la **langue** grecque. L'alexandrin Denys le Thrace (vers 180 – 80 av. notre ère), lointain successeur d'Aristote, arrivera aux parties du discours suivantes: *le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe, la conjonction*. Notons l'absence de l'*adjectif*, et de l'*interjection*...

2 Descartes, la grammaire générale

2.1 Introduction

Une autre façon d'envisager la langue fera son entrée au XVII^e siècle. En effet, dans une lettre au Père Mersenne (20 nov. 1629), Descartes suggère un moyen de communication internationale fondé sur **une mise en ordre de toutes les idées simples de l'esprit humain**. Pour le *rationalisme philosophique* cartésien, la pensée existe avant toute expérience, avant toute langue. Une langue quelconque peut donc être considérée comme une réponse parmi les réponses possibles au problème de l'expression des idées. C'est pourquoi l'analyse de la pensée occupera une place centrale dans la théorie de Port-Royal. Or, qu'est-ce *penser*, pour les auteurs de la *Grammaire Générale et Raisonnée*?

2.2 Port Royal

Selon la *Logique ou l'art de penser* [17], notre esprit peut « concevoir, juger, raisonner et ordonner » [3, p. 57]. La *Grammaire Générale et Raisonnée* [18] ne s'occupe ni de l'opération d'*ordonner*, ni de l'opération de *raisonner*. Cette dernière n'est « qu'une extension de la seconde (= *juger*) » [2, p. 28]. Dans une première étape, tout se ramène au *jugement*, aussi bien pour la *GGR* que pour la *LAP* [cf. Marin, *Introduction*, 3; 9].

Il est cependant difficile de *juger* sans *concevoir*. L'acte de *concevoir* est « la simple vue que nous avons des choses qui se présentent à notre esprit (...). Et la forme par laquelle nous nous représentons ces choses s'appelle *idée*. » [3, p. 59]. Cette première opération de notre esprit, le fait de concevoir, d'avoir une idée, est si importante qu'elle passe au premier plan de la théorie, et ainsi, tout se trouve en définitive ramené à une théorie de l'**idée** [19]. Ainsi, penser revient à « avoir une idée de quelque chose », à « avoir une idée » tout simplement [cf. 9, p. 430].

La composante logique de la théorie prendra en charge ce *calcul des idées*, tandis que la grammaire générale se penchera sur l'agencement des **mots**, ce que nous appellerions aujourd'hui, la **syntaxe**.

Le *jugement* est la « forme ou la manière » principale de la pensée. Ce « jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis, *la terre est ronde*, s'appelle proposition » [2, p. 29]. *La terre est ronde* est un jugement prototypique, dans lequel « il est aisé de voir que les deux termes appartiennent proprement à la première opération de l'esprit, parce que c'est ce que nous **concevons**, & ce qui est l'objet de notre pensée; & que la liaison appartient à la seconde, qu'on peut dire estre

proprement l'action de nostre esprit, & la manière dont nous **pensons** » [2, p. 29, ns soulignons].

La *GGR* postule que « toute proposition enferme nécessairement deux termes: l'*Vn sujet*, qui est ce dont on affirme, comme *terre*; & l'autre appelé *attribut*, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde*: & de plus la liaison entre ces deux termes, *est* » [2, p. 29]

Tous les jugements/propositions devront correspondre à ce schéma; il faudra donc paraphraser

Pierre vit

par

Pierre est vivant

L'ensemble de ces paraphrases constitue une *langue L* dont les jugements/propositions se situent « entre les propositions des langues naturelles et les jugements » [9, p. 148]

C'est à l'aide de cette *langue L* que les opérations de la pensée sont décrites, c'est donc elle qu'il faudra prendre en considération pour découvrir les **parties du discours** dans la grammaire de Port-Royal.

2.3 Les parties du discours dans la Grammaire et la Logique de Port-Royal

Dans la *GGR*, les parties du discours sont groupées en deux séries qui, *pour la première fois, présentent une différence notable avec la subdivision d'Aristote*:

« Il s'ensuit de là que les hommes ayant eu besoin de signes pour marquer tout ce qui se passe dans leur esprit, il faut aussi que la plus générale distinction des mots, soit que les vns signifient les objets des pensées, & les autres la forme & la manière de nos pensées, quoy que souvent ils ne la signifient pas seule, mais avec l'objet, comme nous le ferons voir.

Les mots de la première sorte sont ceux que l'on a appelez *noms, articles, pronoms, participes, prépositions, & adverbess*. Ceux de la seconde, sont *les verbes, les conjonctions, & les interjections*. Qui sont tous tirez par vne suite nécessaire de la manière naturelle en laquelle nous exprimons nos pensées, comme nous l'allons montrer. » [2, p. 29 – 30]

Par rapport aux catégories d'Aristote, on peut constater qu'une structure pyramidale avec au sommet le NOM (*onoma*) et le VERBE (*rhéma*), cède la place à deux séries logico-ontologiques: d'un côté *les choses / les objets de nos pensées / les termes*; de l'autre, *les manières des choses / les manières de nos pensées / les relations entre les termes...* Qu'est-ce qui explique ce partage

différent?

Vu la place prépondérante de la **proposition** dans la théorie de Port-Royal, les *parties du discours* ne sont plus envisagées isolément, mais elles le sont dans le cadre de la proposition. Il faut donc raisonner en *langue L* pour déterminer les catégories. On constate alors que les mots signifiant les objets des pensées correspondent à *un seul mot*, à l'intérieur d'un terme ou unité fonctionnelle (p. ex. sujet, attribut) en *langue L*, tandis que les mots exprimant la manière de nos pensées n'ont pas de correspondant situé à l'intérieur d'un terme. Le verbe, par exemple, qui exprime une relation, est décomposé en deux termes (*copule + attribut*; *je mange = je suis mangeant*); et se trouve nécessairement dans une autre série que par exemple l'adjectif [20].

Prenons, pour illustrer ce propos, un extrait de la grammaire de Port-Royal.:

Chapitre II

Des noms, & premièrement des substantifs & adjectifs.

"(...) ceux qui signifient les substances, ont esté appelez *noms substantifs*; & ceux qui signifient les accidens, en marquant le sujet auquel ces accidens conviennent, *noms adjectifs*.

Voilà la première origine des *noms substantifs & adjectifs*. Mais on n'en est pas demeuré là: & il se trouve qu'on ne s'est pas tant arrêté à la signification qu'à **la manière de signifier**. (*ns soul.*) (...) on a appelé adjectifs ceux mêmes qui signifient des substances, lorsque par leur manière de signifier, ils doivent estre joints à d'autres noms dans le discours.

Or, ce qui fait qu'un nom ne peut subsister par soy-mesme, est quand outre sa signification distincte, il y en a encore une confuse, qu'on peut appeler connotation d'une chose, à laquelle convient ce qui est marqué par la signification distincte.

(...) **cette connotation fait l'adjectif** (...)(*ns soul.*)

L'ay dit que les adjectifs ont deux significations: l'une distincte, qui est celle de la forme; & l'autre confuse, qui est celle du sujet. Mais il ne faut pas conclure de là qu'ils signifient plus directement la forme que le sujet, comme la signification plus distincte estoit aussi la plus directe. Car au contraire il est certain qu'ils signifient le sujet directement, & comme parlent les Grammairiens, *in recto*, quoy que plus confusément, & qu'ils ne signifient la forme qu'indirectement, & comme ils parlent encore, *in obliquo*, quoy que plus distinctement. Ainsi, *blanc*, *candidus*, signifie directement ce qui a de la

blancheur; *habens candorem*; mais d'une manière fort confuse, ne marquant en particulier aucune des choses qui peuvent avoir de la blancheur [21] (...)» [2, p. 30 – 34]

La connotation fait que des mots, généralement considérés comme substantifs, sont en fait des **adjectifs**: « Tels sont les noms de diverses professions des hommes, comme *Roy, Philosophe, Peintre, Soldat &c* » [2; 34]. Comme on peut facilement sous-entendre leur substantif support, ils peuvent subsister seuls. Certains 'pronoms' possessifs par contre, bien qu'ils aient, comme l'adjectif, une connotation, ne sont pas considérés comme des adjectifs [22].

Ultime partie du discours à figurer dans la catégorie *nom adjectif*: « Les participes sont de vrais noms adjectifs. » [2; 130]

Les analyses faites en cette période, et plus tard par les successeurs de Port-Royal, les Encyclopédistes et philosophes du XVIII^e siècle (Beauzée, Du Marsais, l'Abbé Girard) auront une influence décisive sur la *première grammaire scolaire*.

3 La grammaire scolaire

3.1 La première grammaire scolaire

La première *grammaire scolaire* digne de ce nom, celle de Lhomond [23], distingue **dix** parties du discours: le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction, et l'interjection.

Le participe recouvre son indépendance, de même que l'article. La raison se trouve dans un changement de perspective: tout en se réclamant de la grammaire générale, la *première grammaire scolaire* [24] l'adapte pour répondre aux exigences pédagogiques de l'école qui se soucie surtout d'apprendre l'orthographe et la langue française à tous les citoyens de la jeune République. Ainsi, le fait que le substantif et l'adjectif prennent la marque du pluriel pour des raisons tout à fait différentes suffit à leur conférer le statut de parties du discours différentes. De même, les très nombreux problèmes d'accord du participe justifient, aux yeux des grammairiens de l'époque, le statut indépendant du participe.

L'inventaire des parties du discours peut varier par rapport à nos grammaires modernes: en feuilletant la *Grammaire des Grammaires* (désormais *GdG*) de Girault-Duvivier, on découvre que l'article englobe *le, la, les* et *au, aux, du, des* (« article composé »), tandis que *un, tout, nul, quelque, aucun, chaque, tel, quel, ce, cet, mon, ton, son, vos, votre, notre,*

«sont de véritables adjectifs». On peut noter que *un* n'est pas considéré comme un déterminant (article) indéfini, et que *tout, nul, quelque, aucun, chaque, tel, quel, ce, cet, mon, ton, son, vos, votre, notre* ne sont pas classés parmi les déterminants du nom, comme on le fait aujourd'hui.

On décompose toujours la proposition en *sujet + attribut*, ou *sujet + être + attribut* [25] (*je dors = je suis dormant*), mais la *première grammaire scolaire* a tendance à récupérer ces paraphrases classiques pour distinguer l'*attribut* du *complément*. En effet, dans certains cas, le complément direct du verbe et l'*attribut* répondent tous les deux à la question: *quoi ?* (Il / elle est *instituteur / institutrice* [26]. = Il est *quoi ?*; Je donne *un cadeau* = je donne *quoi ?*). Noël et Chapsal constatent cependant que l'adjectif après *être*, comme tout adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec un support nominal. Or, non seulement les compléments ne prennent pas l'accord, mais le verbe *être*, **l'unique verbe substantif**, se suffit à lui-même et ne peut donc avoir de compléments! Cet adjectif ne peut donc être un complément de *être*. Une solution s'impose: la notion d'*attribut*, connue des paraphrases **logiques**, est récupérée pour devenir une fonction **grammaticale**.

Un autre problème reste incontournable: après *être*, l'adjectif attribut (logique ou grammatical), s'accorde. Mais, après *paraître, devenir, sembler*, il s'accorde aussi ! Ce phénomène d'accord reste encore inexplicable: pour la *première grammaire scolaire*, ces verbes ont des *compléments*.

La *première grammaire scolaire* ne s'occupait encore que très peu des fonctions en général, et de celles de l'adjectif en particulier. On ne distingue pas l'épithète, à peine l'*attribut* du sujet, ni l'*attribut* de l'objet, ni l'apposition. Ces termes existent cependant: l'épithète dans un sens rhétorique et aristotélécien, l'*attribut* dans un sens logique. Ils seront définitivement récupérés par la *deuxième grammaire scolaire*.

3.2 La deuxième grammaire scolaire

Le fait que la *deuxième grammaire scolaire* se base beaucoup plus sur une analyse des fonctions impliquera une dernière refonte du système.

La *première grammaire scolaire* avait connu beaucoup de problèmes pour expliquer l'accord du participe. Ces problèmes étaient causés par la décomposition systématique du verbe en *être + participe présent*. De plus, on ne parvenait à expliquer l'accord de l'adjectif attribut qu'au prix de l'axiome que *être*, verbe substantif qui se

suffisait à lui-même, ne pouvait avoir de compléments.

La *deuxième grammaire scolaire* approfondira la solution du problème du "complément" de *être* que nous avons trouvée en germe dans la première: elle renonce aux décompositions du verbe. Cela implique que le participe ne joue plus de rôle central dans la grammaire: conjugué avec *avoir*, parfois avec *être*, il sera vu comme une partie du verbe, et perdra son statut de partie du discours autonome qu'il avait encore dans la *première grammaire scolaire*. L'*attribut* perd définitivement son statut d'unité logique. Puisqu'on refuse tout complément au verbe *être* [27], la *fonction attribut* sera désormais réservée au troisième élément de la structure de surface tripartite:

Sujet + *être* + Attribut (= adjectif ou substantif).

Comme la fonction s'appelle désormais *attribut*, le terme *adjectif* pourra être réservé à la *partie du discours* qui la remplit le plus souvent. La *deuxième grammaire scolaire* apportera une solution à l'accord de l'adjectif après *paraître, sembler* en lui donnant également la fonction *attribut* (du sujet).

Le branle est donné, et d'autres compléments recevront à la suite l'étiquette *attribut*:

- *attributs (périphériques) du sujet*

(01) Il partit **simple soldat** {xe "soldat"}, il revint **officier** {xe "officier"}, il mourut **général** {xe "général"}; Il naquit **boîteux** {xe "boîteux"}; Il passe **pour un héros**. [7, p. 35]

- *attributs de l'objet*

(02) Je juge **inacceptables** {xe "inacceptable"} ces conditions. On le prend **à témoin**. [7, p. 35]

Dorénavant, l'adjectif est titulaire d'une fonction lorsqu'il se trouve en relation avec un substantif "à travers" un verbe. Or, s'il accompagne ce substantif sans intermédiaire ? La *deuxième grammaire scolaire* sort le terme *épithète* du domaine de la rhétorique [28]. Et si l'adjectif est séparé du nom par une virgule ? On l'appellera *épithète détachée* ou on le dira *en apposition*....

Le problème de la délimitation de la catégorie *adjectif* reste entier, dans la *deuxième grammaire scolaire*. Ce sont Noël et Chapsal qui inaugurent une distinction qui aura une longévité exceptionnelle: les adjectifs seront divisés en *qualificatifs* et *déterminatifs* (numéraux, possessifs, démonstratifs, indéfinis) [29]. On retrouve cette division jusque dans la XI^e édition du *Bon Usage* [30]. Le numéral *un* passe dans la catégorie de *l'article* (Nomenclature grammaticale de 1910).

Dernier avatar: la nomenclature de 1975. Les *adjectifs déterminatifs* rejoignent la classe des

déterminants. Mais, à l'intérieur de cette classe, on continue de parler de « *adjectif démonstratif, adjectif possessif (...)* » ! André Goosse tranchera dans la XII^e édition du *Bon Usage*: il parlera de *déterminant possessif, déterminant démonstratif (...)*. Pour ce qui concerne les adjectifs, il ne distingue cependant que les *adjectifs qualificatifs*: l'*adjectif de relation* n'est pas mentionné. Nous le retrouvons, un peu escamoté, dans le chapitre de la *Subordination*, § 317: *espèces d'épithètes* [31], où Goosse signale qu'il est encore « l'objet de critiques » [11, p. 529, § 317]. Cette remarque est reprise dans la XIII^e édition (1993).

Ainsi, l'extension des différentes classes de mots a fluctué pendant toute l'histoire de la grammaire scolaire. Jamais les différentes classifications et dénominations ne seront unanimement acceptées par les grammairiens.

4 Et la linguistique moderne ?

La linguistique moderne est particulièrement sévère pour les parties du discours:

« Mal définies, fondées sur des critères vagues et hétérogènes, les classes de mots se chevauchent et s'entrecroisent. » (Bloomfield, 1970)

« (Elles) n'empiètent pas seulement les unes sur les autres, mais (...) elles sont encore susceptibles d'échanger leurs identités. » (Sapir, 1953)

« (Bref, elles) sont aussi mélangées que les

classes sociales. » (Brunot, 1922) [32]

La recherche et la définition des unités de la langue ont fait des progrès considérables au cours du XX^e siècle. Ainsi, la linguistique de ce siècle a cru bon de quitter définitivement la notion de *partie du discours*, et la notion de *mot*.... tandis que la grammaire

scolaire continue amplement à utiliser ces termes !

Ces unités, **que l'on retrouve donc à l'école**, correspondent-elles ou non à la réalité interne du langage décrit ?

« La quasi totalité des théories linguistiques de ce siècle répondent que ces unités sont beaucoup plus celles du système d'analyse que celles du donné analysé. » [15, p. 16-20], Elles leur ont donc substitué des concepts livrés par une analyse « scientifique » (sans *a priori*) **de l'organisation de l'objet étudié**. L'unité la plus célèbre est le morphème (monème), l'unité significative minimale. Cette dernière est inexistante pour la linguistique pré-Saussurienne, et pré-Bloomfieldienne.

« L'unité significative minimale est donc probablement le seul acquis indiscuté et le seul point commun (avec le phonème) de toutes les théories linguistiques contemporaines, à la fois en ce qui concerne son caractère d'unité *minimale* et son caractère lié d'unité unissant les deux constituants inséparables de la langue: son et signification. » [15, p. 16-20]

5 Conclusion

Ce trop bref aperçu nous aura montré que le nombre de parties du discours a fluctué au cours des siècles, et ceci en fonction des théories qui sous-tendent leur recherche. Le vingtième siècle aura sans doute vu le clivage le plus radical: la séparation de la linguistique, très sévère pour les parties du discours, et de la grammaire scolaire, qui les incorpore dans les cours de langue, où elles font partie du « patrimoine » de chaque apprenant de culture européenne.

RÉFÉRENCES ET NOTES

1. ARISTOTE, 1989, *Organon*. 1, *Les catégories*, Traduction et notes par J. Tricot, Paris, J. Vrin
2. ARNAULD ET LANCELOT, 1966, *Grammaire générale et raisonnée ou la grammaire de Port-Royal*, éd. Brekle, Stuttgart, F. Frommann Verlag, 1676
3. ARNAULD ET NICOLE, 1964, *La logique ou l'art de penser*, Introduction de Louis Marin, Flammarion, Coll. Champs n° 34, 1683
4. AUROUX S., 1984, *Du nom au verbe: la grammaire générale de Port-Royal à Destutt de Tracy, Modèles linguistiques*, VI-1, *L'opposition verbo-nominale dans diverses langues du monde*, pp. 11-22
5. BENVENISTE, E., 1966, *Catégories de pensée et catégories de langue, Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris, Gallimard, pp. 63-74
6. CHERVEL, A., 1977, *Histoire de la grammaire scolaire*, Payot, Paris, Petite Bibliothèque Payot, n° 394
7. de GAULMYN M.-M., 1991, *Grandeur et décadence de l'attribut dans les grammaires scolaires du français*, in: de Gaulmyn M.-M.-Giraud S., (dir.), *A la recherche de l'attribut*, PUL, pp. 13-47

8. DOMINICY M., 1984, *La naissance de la grammaire moderne. Langage, logique et philosophie à Port-Royal*, Bruxelles, Mardaga
9. DOMINICY M., 1992, *Le programme scientifique de la grammaire générale*, in: Auroux, dir., *Histoire des idées linguistiques*, vol. 2, *L'essor de la grammaire occidentale*, Liège, Mardaga, pp. 424-441
10. GREVISSE, M., 1980, *Le bon usage*, onzième édition, Paris-Gembloux, Duculot
11. GREVISSE, M. et GOOSSE A., 1988, *Le bon usage*, douzième édition, Paris-Gembloux, Duculot
12. GREVISSE, M., et GOOSSE A., 1993, *Le bon usage*, treizième édition, Paris-Gembloux, Duculot
13. LAGARDE J.-P., 1988 *Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine*, *Langages*, n° 92, *Les parties du discours*, pp. 93-108
14. LALLOT, J., 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, CNRS
15. PERGNIER, M., 1986, *Le mot*, Paris, PUF
16. PLATON, 1996, *Le Sophiste*, Éditions de la Pléiade
17. Désormais LAP.
18. Désormais GGR. Nous utilisons l'édition critique qu'en a faite H. Brekle accompagnant la "nouvelle impression en facsimilé de la troisième édition de 1676" (Fromann Verlag, 1966).
19. C'est là que nous trouvons, selon M. Dominicy, un authentique héritage cartésien.
20. Pour une analyse de la théorie des parties du discours dans la GGR et la LAP, cf. Auroux (1988), Dominicy (1984).
21. L'on accorde donc une certaine valeur référentielle à l'adjectif.
22. "Jusques icy nous avons expliqué les pronoms principaux & primitifs; mais il s'en forme d'autres qu'on appelle possessifs; de la mesme sorte que nous avons dit qu'il se faisoit des adjectifs des noms signifiant les substances, en y adjoûtant une signification confuse: comme de *terre*, *terrestre*. Ainsi *meus*, *mon* signifie distinctement *moy*, & confusément quelque chose qui m'appartient & qui est à moi. *Meus liber*, mon livre, c'est à dire *le livre de moi (...)*".
23. Lhomond (Ch.-F.), *Elémens de grammaire française*, 1780.
24. Nous suivons la terminologie de Chervel (1977). Son livre offre un panorama intéressant de l'évolution de la grammaire scolaire aux XIX-e et XX-e siècles, et de la naissance des "fonctions" et de l'"analyse" grammaticales. La *première grammaire scolaire* se réclame encore de la grammaire générale, tandis que la *deuxième grammaire scolaire*, celle que nous retrouvons dans les grammaires du XX-e siècle, s'en détache résolument.
25. Cf. LAP, p. 156, selon que l'on considère *être* comme le support morphologique du temps, du nombre, et de la personne, ou qu'on le considère comme le verbe qui signifie l'affirmation (cf. aussi De Gaulmyn, 1991).
26. Rappelons que les noms de métiers étaient considérés comme des adjectifs par les grammairiens de Port-Royal.
27. Une formulation amusante de ce problème qui reflète bien l'embarras des grammairiens: "Le verbe *être* n'ayant pas de complément direct, on appelle attribut le mot qui paraît en être le complément direct". Saint-Germain, *Principes élémentaires de grammaire et d'analyse grammaticale*, repris à Chervel (1977: 193).
28. C'est dans le *Nouveau Cours de Grammaire française* de Brachet et Dussouchet (1901) que la **fonction épithète** fait sa première apparition. La terminologie grammaticale officielle de 1910 en consacrera l'usage.
29. Les anciennes terminologies survivent cependant: on rencontre le terme *adjectif pronominal* jusque dans l'*Analyse grammaticale et logique* d' A. Hamon (Hachette, 1993).
30. Avec une certaine réticence: M. Grevisse parle plus volontiers d'adjectifs "non qualificatifs".
31. Nous soulignons: pour Goosse, il s'agit plutôt d'un sens particulier de l'épithète que d'une catégorie. Certains auteurs se posent cependant la question de savoir s'il ne faut pas distinguer une catégorie particulière d'adjectifs.
32. Cités par Lagarde [13, p. 95], qui ajoute encore (p. 95, note 4): "Ce passage pourrait être illustré par cette remarque de Tournier 1985, 491 ("Sur quoi pouvons-nous compter ?", *Verbum*, numéro spécial): "... pour *peuple*, un consensus de classement grammatical est presque toujours évident (Que deviendrait pourtant le mot dans "Ces députés sont très peuple": adjectif pour la syntaxe, adverbe pour la

morphologie, substantif par “nature” ?...”)